



Exclure une surface

Etape	Outil	Action
1		Cliquez sur le contexte « <i>PARCELLES</i> ».
2		Sélectionnez la parcelle.
3		Cliquez sur « <i>Exclure une surface</i> ».
4		Posez le pointeur de la surface à l'endroit où vous souhaitez exclure une surface. Déplacez le pointeur de la souris et cliquez sur le bouton gauche pour définir les points correspondants. Pour les découpes à la limite de la parcelle (par exemple, découpe d'angles), il est préférable de placer le pointeur de la souris à l'extérieur de la parcelle.
5		Double-cliquez sur le bouton gauche de la souris pour terminer votre dessin. Une indication de la taille de la surface dessinée et de la surface restante apparaît alors sur la photo aérienne.
6		Dans la barre d'outils, vous trouvez les boutons suivants :  Confirmer et créer une parcelle (la nouvelle parcelle est créée dans la surface d'exclusion)  Confirmer  Annuler
7		(Exemple d'une exclusion ) En cas de création d'une nouvelle parcelle, la fiche attributaire s'ouvre pour la saisie de données requises. En validant, les modifications sont reprises au niveau du tableau des parcelles.

Remarques :

- Par opération, vous ne pouvez exclure qu'une seule surface. Si nécessaire, répétez l'opération.
- Des dépôts non éligibles ne sont pas à exclure. La surface de ces dépôts est soustraite de la surface de la parcelle. A cette fin, indiquez la surface du dépôt au niveau de la fiche attributaire dans le contexte « *DÉPÔTS* » (voir fiches relatives aux dépôts).
- Les dépôts ainsi que les ESP nouvellement créés ou édités sur la surface d'exclusion sont supprimés. Un avertissement correspond s'affiche en bas à droite de l'écran.